

INVENTAIRE ET PRIORITES DU PATRIMOINE INDUSTRIEL IMMOBILIER EN WALLONIE ET A BRUXELLES

Une initiative du PIWB et de la SRBII

La conservation des témoins les plus significatifs de notre patrimoine industriel est une tâche importante. Les projets de sauvetage s'élaborent et se multiplient sans qu'il y ait une nécessaire concertation entre les promoteurs.

C'est pourquoi le PIWB s'est proposé de jouer un rôle de coordination en procédant à un inventaire des sites industriels en Wallonie et à Bruxelles, en faisant appel à la plus large collaboration possible; cet inventaire est une étape préliminaire nécessaire et urgente.

En février 1986, le Conseil d'Administration du PIWB se fixait comme objectifs la réalisation d'un inventaire du Patrimoine industriel immobilier en Wallonie et à Bruxelles; il décidait également l'organisation de journées de réflexion sur sa conservation. Une commission fut constituée avec pour mission l'élaboration d'une fiche modèle pour réaliser cet inventaire. Le groupe de travail était composé de P. DARTEVELLE de l'Administration du Patrimoine Culturel de la Communauté Française, de J.-P. DUCASTELLE, G. LEMAIRE, J. LIEBIN et moi-même. R. BRION, délégué par la Société Royale des Ingénieurs et Industriels (SRBII), s'est également joint au groupe. En effet, sous l'impulsion dynamique de M. A. STEINHART, la SRBII a décidé de se joindre à l'enquête qui est ainsi devenue une initiative commune PIWB-SRBII. Cette dernière nous apporte ainsi la caution et le concours combien précieux des ingénieurs et des industriels.

Quelques réunions de travail ont été nécessaires pour aboutir au projet qui vous est présenté ici. La commission s'est efforcée de rédiger une fiche dans laquelle sont regroupés à la fois des renseignements d'ordre historique et des informations pratiques pour une restauration et une réaffectation des locaux. La commission s'est également appliquée à réaliser un document accessible au plus grand nombre, c'est-à-dire à des collaborateurs potentiels qui ne sont pas nécessairement familiers avec cette discipline. C'est pour cette raison que, pour faciliter la tâche des enquêteurs, un inventaire des secteurs d'activités industrielles est proposé. Des commentaires accompagnent également chacune des rubriques pour guider le travail sur le terrain.

Le PIWB ne dispose pas de moyens importants pour effectuer cette tâche pourtant prioritaire, c'est pourquoi il est fait appel à la collaboration de tous.

Des fiches d'enquêtes seront envoyées à tous les organismes ou groupes porteurs de projets dont on a connaissance. Un certain nombre de coordonnateurs se sont proposés pour répartir la tâche en fonction de domaines précis; il s'agit de MM. J.-L. DELAET, J.-P. DUCASTELLE, J.-J. HEIRWEGH, R. LEBOUTTE, G.

VANDERHULST et B. VAN MOL; leurs "domaines de compétences" ainsi que leurs coordonnées sont précisées plus loin. La coordination centrale sera assurée par le PIWB, au Musée d'Armes, 8, quai de Maestricht à 4000 Liège.

Exposé des motifs

L'intérêt croissant pour les témoins du passé industriel de la Belgique est à l'origine de nombreuses initiatives privées pour la sauvegarde de ce patrimoine. La multiplication de ces initiatives a été largement favorisée par l'extraordinaire floraison de projets culturels suscitée par les possibilités offertes par les CST et TCT. Colloques, congrès, expositions témoignent de cette prodigieuse vitalité. Cependant force est de constater que de nombreuses initiatives pèchent par ignorance des réalités économiques et des difficultés matérielles pour la sauvegarde de ces témoins. Les auteurs de projets entretiennent souvent l'illusion d'une contribution financière des pouvoirs publics pour assurer leur viabilité. D'autre part, la multiplication des initiatives ne facilite certainement pas la tâche de ces mêmes pouvoirs qui doivent décider des choix; sans vouloir évoquer les rivalités qui vont inévitablement surgir entre promoteurs concurrents ! A vouloir tout sauver, on ne sauvera rien, tant il est manifeste que le pays n'a pas les moyens d'assurer un tel sauvetage. Il est donc évident qu'il faudra procéder à un moment ou l'autre à un choix. Ce choix difficile ne doit pas être arbitraire, il doit pouvoir s'établir sur la base d'un inventaire le plus précis possible pour pouvoir s'exprimer avec le maximum d'objectivité. Cette tâche ne sera pas celle du PIWB, mais il revient au PIWB le soin de préparer le terrain avec le maximum d'efficacité et d'impartialité.

Les difficultés matérielles pour le maintien d'immeubles industriels sur lesquelles il est nécessaire d'attirer l'attention des promoteurs peuvent être résumées par les considérations suivantes. Les immeubles industriels se caractérisent par des surfaces et des volumes souvent importants, implantés en milieu urbain, les terrains y ont généralement une valeur immobilière élevée. Les difficultés de l'entretien et de la maintenance de ces bâtiments sont considérables en raison de leurs caractéristiques intrinsèques. On peut citer entre autres les surfaces importantes de toitures dont l'entretien est toujours onéreux, l'omniprésence de structures métalliques qui doivent être préservées de la corrosion : les travaux de peintures coûtent cher d'autant plus que ces constructions métalliques sont souvent complexes (chevalets de mine par exemple).

Pour pouvoir couvrir ces frais, il est nécessaire de réaffecter les bâtiments; il serait en effet absurde de restaurer à grand frais des immeubles qui restent inoccupés. Il est donc essentiel de restituer aux bâtiments une fonction sociale, économique ou culturelle qui puisse en amortir les frais d'entretien. La fonction du musée, trop souvent suggérée, n'est pas idéale car il est difficile d'imaginer une prolifération de musées dont la "rentabilité" est toujours extrêmement précaire si pas nulle.

En effet, le coût de fonctionnement d'un musée est souvent prohibitif : son entretien est onéreux, la sécurité des visiteurs implique des frais d'assurances souvent élevés, sans même évoquer le poste le plus coûteux à savoir le chauffage, qui souvent est même rendu impossible en raison des volumes très importants des immeubles industriels.

Il faudra faire preuve d'imagination pour opérer harmonieusement de telles reconversions; les exemples ne manquent d'ailleurs pas. Un colloque est en préparation pour cet automne 1987, en collaboration avec la SRBII : il réunira des auteurs de projets qui ont réussi des réaffectations d'immeubles à l'étranger et en Belgique. Nous espérons ainsi par l'illustration de quelques cas concrets et l'évocation des modalités des fonctions qui assurent leur "rentabilité", faire prendre conscience de la réalité et de la complexité des problèmes de reconversion du patrimoine industriel.

Une journée de contact est prévue; elle permettra aux rapporteurs de dresser un premier bilan du projet d'inventaire et d'informer les membres du PIWB des modalités de son déroulement.

Pour faciliter la tâche des collaborateurs potentiels, une liste récapitulative des différents secteurs d'activité industrielle est jointe au questionnaire. Enfin, pour terminer il est utile de signaler le fait que patrimoine industriel immobilier est pris dans son sens le plus large et ne doit pas nécessairement être limité aux constructions édifiées dans le courant de l'ère industrielle apparue à la fin du 18e siècle. Tout bâtiment ayant un intérêt pour l'activité industrielle qu'il a abrité devrait être pris en compte tels que moulins, hauts fourneaux, etc. construits et utilisés avant la révolution industrielle.

Appel à la collaboration

Une fiche modèle sera adressée sur simple demande introduite au siège social du PIWB : Musée d'Armes, quai de Maestricht, 8, B-4000 Liège (Tél. 041/23.31.78). A toutes fins utiles, nous joignons un exemplaire au présent Bulletin.

Jean-Jacques VAN MOL,
Ecomusée des technologies rurales
et du Machinisme agricole. Treignes.